



Arrêté portant autorisation de prolongation d'heure de police

Le Maire de la commune de Morschwiller,

Vu le Code de la santé publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 août 2011 définissant l'heure légale de fermeture des débits de boissons fixée à 1h30,

Considérant la demande formulée par l'association FCJM en date du 18 décembre 2023,

Arrête

Article 1

Il est accordé une prolongation de l'heure de police jusqu'à **6h du matin** la nuit du samedi 13 avril au dimanche 14 avril 2024.

Au FCJM BASKET de Morschwiller

Motif : Frühlingsfest

Lieu de la manifestation : Espace Culturel et Sportif de Morschwiller

Article 2

La Gendarmerie de Haguenau, Madame la Secrétaire de Mairie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Morschwiller, le 7 février 2024

Le Maire : Carine STEINMETZ

